

TARIFS 2017 LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE « LE FRIAULA »

Salle du FRIAULA	Habitants de Tercé		Utilisateurs hors commune (exceptionnel)	
	et enfants (uniquement pour les mariages)			
<i>Tarif en €</i>	Tarif été 1 jour	Tarif hiver 1 jour	Tarif été 1 jour	Tarif hiver 1 jour
<i>Réunion, vin d'honneur</i>	63,00	110,00	138,00	232,00
<i>Repas, banquet</i>	147,00	238,00	343,00	456,00
<i>Bal</i>	147,00	238,00	605,00	760,00

N.B. : Tarifs hiver du 15 octobre au 15 avril

Participation aux frais de nettoyage :

Nettoyage normal : 86,00 €

Supplément pour nettoyage exceptionnel : 154,00 €

Caution : 230,00 €

La caution sera conservée intégralement par la commune en cas de fausse déclaration lors de la location (par exemple : location pour un tiers habitant hors commune) et de dépassement des normes de bruit.

Acompte à la réservation :

Un acompte égal à la moitié de la location est versé lors de la réservation et conservé par la commune en cas d'annulation de la location.

Associations de Tercé :

Les salles sont mises gratuitement à leur disposition, seule la participation aux frais de nettoyage peut être facturée.

Prêt de matériel :

Location de matériel : 24,00 €

Caution : 24,00 €

Remboursement par pièce de vaisselle manquante ou cassée : 2,00 €